



Digne, le 28/08/2024

Objet : Invitation à la Rencontre bois énergie des Alpes de Haute-Provence  
Réf. : MM/SC/24/17

Madame, Monsieur,

La Loi d'accélération des énergies renouvelables, promulguée le 10 mars 2023, vise à favoriser le déploiement de ces énergies, tout en garantissant la préservation des milieux naturels. Les financements disponibles pour accompagner les nouveaux projets de réseaux de chaleur biomasse sont nombreux et tendent aussi au renouvellement des anciennes chaudières.

Que vous ayez ou non une chaufferie bois ; que vous souhaitiez investir ou simplement vous informer sur cette énergie renouvelable ; je vous invite à venir échanger avec mon équipe sur le **chauffage collectif au bois** à la :

### Rencontre bois énergie

**Le mardi 15 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 à Saint-André-les-Alpes**

Salle Polyvalente

2 Place de Verdun, 04170 Saint-André-les-Alpes

Organisée dans le cadre de **BoiSynergie** avec nos partenaires ADEME, Région, DRAAF, vous trouverez ci-joint le programme de l'après-midi, qui s'ouvrira par la visite du réseau de chaleur communal de St-André-les-Alpes. Ce projet a évolué à partir d'une chaudière plaquettes forestières de 60 kW mise en route en 2015, vers un réseau de chaleur de 350 kW en 2023.

Afin de préparer au mieux cet évènement, je vous remercie de me confirmer votre participation à l'aide du bulletin réponse associé avant le **7 octobre**, et de me préciser les sujets que vous aimeriez aborder lors des « questions-réponses bois énergie ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Présidente,  
Sandrine COSSERAT